

FONDATION JEAN MONNET POUR L'EUROPE

MJM 26 : Interview de Jean Monnet par Ernst Weisenfeld : Fonds Jean Monnet : documents audiovisuels

Transcription intégrale

Track 1 : [réglages].

Track 2, 0'00" : Q : Monsieur le Président, quand Robert Schuman a publié ses déclarations du 9 mai 1950, dans quel esprit et dans quelles circonstances ont-elles été conçues ?

Track 2, 0'14" : Réponse Jean Monnet (JM) : Vous ne devez pas oublier d'abord que 1950 était 5 ans après la fin de la guerre. Je ne pense pas qu'il y ait eu un homme raisonnable dans nos pays, qui, au cours de cette guerre, pensant à l'avenir, et pensant aux problèmes que son pays avait à surmonter, à régler, puisse penser qu'il pouvait les régler tout seul. En outre, il s'agissait, après cette guerre, d'éliminer, et comment le faire ? , l'esprit de domination, qui pendant un temps avait gouverné l'Europe, et comment mettre ensemble les ressources de tous ces pays de façon à ce qu'elles servent enfin à l'augmentation du niveau de vie des populations ? Comment faire tout cela.

Track 2, 1'14" : Q : C'était alors le Plan Schuman ?

Track 2, 1'16" : JM : C'était alors ce qui est devenu le Plan Schuman. C'est alors que j'ai proposé la solution de ces difficultés à Monsieur Schuman. Il s'agissait surtout de trouver une forme qui permette à ces pays de mettre en commun leurs ressources, de régler, comme s'ils étaient des problèmes communs, des problèmes qui jusqu'alors avaient été nationaux, et pour cela d'adopter des règles communes pour tous comme nous le faisons à l'intérieur de nos pays, et en outre, d'avoir des institutions qui nous soit communes. Et c'est là à mon avis le grand mérite de Monsieur Schuman : tout ce que je viens de dire correspondait à ses idées, et il en a convaincu le gouvernement français. C'est alors que la proposition, qui est devenu le plan Schuman en mai 1950 a été faite. Je veux m'arrêter ici un instant, parce que ce long travail qui a abouti à la constitution de la Communauté du charbon et de l'acier, n'a pas été fait par moi seul. A ce travail ont participé deux hommes, que je désire citer aujourd'hui, qui sont Monsieur Hirsch et Monsieur Uri, et qui ont joué un rôle essentiel.

Track 2, 2'40" : Q : Mais pourquoi charbon et acier ?

Track 2, 2'42" : JM : Pourquoi le charbon et l'acier ? par ce que, d'abord, dans l'imagination des hommes, le charbon et l'acier étaient associés à la paix et à la guerre. D'une part. Et d'autre part, il était plus simple d'établir des règles communes entre la France et l'Allemagne sur des produits de base qui commandaient toute la production, plutôt que sur tout un ensemble de productions. Le plan Schuman a réussi, à mon avis, non seulement à cause de l'idée qu'il représentait, mais à cause de la simplicité aussi qu'il devait au fait qu'il était le charbon et l'acier. Il a abouti, et ainsi la CECA a représenté le commencement de l'égalité entre la France et l'Allemagne, et le commencement de l'organisation de l'Europe.

Track 3 : [réglages].

Track 4, 0'00" : Q : A cette époque, l'Allemagne n'avait pas encore sa souveraineté. Comment avez vous pu dépasser ce problème ? comment l'Allemagne a-t-elle pu prendre des engagements internationaux ?

Track 4, 0'14" : JM : J'ai été à Bonn le 23 mai 1950 afin de proposer au Chancelier, formellement, au nom du gouvernement français et de Monsieur Schuman naturellement, les propositions qui avaient été faites d'union de ces pays dans la Communauté du charbon et de l'acier. Mais à cette époque, l'Allemagne était occupée. Avant de pouvoir parler au Chancelier, je devais obtenir l'autorisation de la Commission de contrôle alliée, ce que j'ai fait. J'ai été expliquer à la Commission de contrôle alliée l'ensemble de cette situation, et je lui ai dit que je me proposais d'aller voir le Chancelier et d'ouvrir les négociations avec lui. La Commission dans son ensemble a été d'accord, mais certains d'entre eux voulaient que la Commission participe aux négociations. Je m'y suis refusé. Je m'y suis refusé pour une raison très simple, c'est qu'il n'y a pas de négociations, on ne peut pas construire l'Europe si ce n'est pas sur une égalité absolue et une liberté totale. Par conséquent, j'ai dit à la Commission qu'il y aura négociation si la France et l'Allemagne sont à égalité autour de la table, sans contrôle d'aucune nature. Tout le monde a été d'accord finalement sur ce point de vue, et c'est alors que j'ai été voir le Chancelier Adenauer.

Le Chancelier Adenauer partageait ces idées, et comme vous le savez, il a joué un très grand rôle dans ce commencement d'Europe. Il s'est établi entre lui et moi les mêmes relations qui existaient entre Monsieur Schuman et moi. C'est à dire des relations d'amitié. Et je dois dire que c'est à ce moment que j'ai rencontré pour la première fois à Bonn le Chancelier Erhard, qui à ce moment là était ministre de l'Economie. La confiance a toujours duré entre nous tous jusqu'à ce jour, et également avec Monsieur Hallstein, qui était comme vous le savez le négociateur allemand à la Conférence du charbon et de l'acier, et qui est maintenant Président du Marché commun.

Track 5 : [réglages].

Track 6, 0'00" : Q : Vous étiez le premier président de la Haute Autorité à Luxembourg. Vous aviez donc la tâche de mettre en pratique le traité conclu. Est-ce que ça a marché ?

Track 6, 0'09" : JM : Monsieur Weisenfeld, vous me posez là la question que toujours me posaient les Anglais, syndicalistes, parlementaires..., qui venaient à Luxembourg. A ce moment là l'Angleterre ne faisait pas parti de la Haute Autorité, mais nous cherchions avec eux des formes d'association. Et toujours ils me demandaient quand ils venaient, « est ce que ça marche ? ». Je leur répondais oui. Ce qui les surprenaient, c'était que des organismes européens puissent prendre des décisions qui soient appliquées dans chaque pays séparément.

C'est là le succès de la Haute Autorité. Elle a fait la preuve d'une chose, c'est que des décisions européennes peuvent être appliquées, à condition qu'elles le soient toutes de la même manière, dans chacun des pays séparés. Et pourquoi ? parce que la méthode qui a été employée et qui continue par ailleurs dans le Marché commun est bonne, est simple, c'est à dire : vous avez un dialogue constant entre une organisation européenne, qui était la Haute Autorité, qui est maintenant la Commission de Bruxelles, et dont la fonction, la responsabilité est vis à vis de la Communauté tout entière et non pas vis à vis d'un pays particulier. Vous avez un dialogue entre cette Commission et le Conseil de ministres, qui est composé de ministres nationaux. C'est à dire que vous avez constamment un dialogue entre une vue d'ensemble et une vue nationale, et ceci aboutie à des décisions communautaires. C'est le principe simple sur lequel est basé toute l'organisation de l'Europe, qui se poursuit. Marché commun suivant la Haute Autorité d'après les mêmes principes.

Track 7 : [réglages].

Track 8, 0'00" : Q : Après l'échec de la CED, Monsieur le Président, comment la relance de l'idée européenne a-t-elle pu débiter ?

Track 8, 0'10" : JM : Après le très regrettable échec de la CED, j'ai pensé que je devais quitter la Haute Autorité. Je devais quitter la Haute Autorité parce que le charbon et l'acier étaient en route, c'était un commencement, mais ce n'était qu'un commencement. Il fallait développer et établir l'Europe, et je pensais que je pouvais être plus utile en m'attachant à cette relance européenne, et à l'unification de l'Europe. Pour cela, j'ai eu d'abord des conversations

nombreuses avec des hommes politiques des différents pays, et en particulier avec Monsieur Spaak, car je pensais que, suivant le Marché commun du charbon et de l'acier, il fallait maintenant faire un marché commun tout court.

Track 8, 1'18" : Q : Et l'Euratom aussi...

Track 8, 1'20" : JM : Et Euratom aussi. Or comment le faire ? la ligne générale à suivre pour aboutir n'était pas très claire. J'ai donc eu ces conversations nombreuses avec tous ces hommes politiques, et en particulier je le répète avec Monsieur Spaak. Et ce sont ces conversations qui ont abouti à formuler les propositions du Benelux. Qui sont devenues, finalement, le Marché commun adopté et voté par le Traité de Rome. En même temps, j'ai poursuivi la création d'un Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe.

Track 8, 2'13" : Q : C'est quoi ?

Track 8, 2'15" : JM : Ce Comité d'action, c'est un comité d'action politique. Je pensais que pour aider à la construction de l'Europe, pour aider le gouvernement, il était nécessaire de réunir et les partis politiques, non pas les communistes, qui avaient été opposés à cette construction européenne, mais les partis politiques, d'une part, et les syndicats. J'ai donc constitué ce qui est devenu le Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe.

Je dois dire en passant que je ne suis pas le seul à travailler, mais mon ami Kohnstamm et Monsieur Van Helmont participent avec moi à cette affaire, qui maintenant existe depuis dix ans. Mais je dois dire que cette relance européenne a été rendue possible par Messine, mais aussi par l'action continue, journalière de ce Comité. Et dans ce Comité, certains éléments ont joué un rôle essentiel, et je veux dire que dès le premier jour, les syndicats allemands d'ouvriers, la DGB, avec les autres syndicalistes d'Europe, ont joué un rôle capital. Ils ont joué un rôle capital parce qu'ils voient dans l'Europe la possibilité d'augmenter le niveau de vie de leur population. A cette époque, en 1955, ce Comité a été constitué avec la participation, en particulier, des Allemands, des socialistes allemands, qui dans le passé n'avaient pas toujours été favorables à cette thèse...

Track 8, 4'00" : Q : ...Cela a facilité la ratification des traités...

Track 8, 4'03" : JM : Puis alors, Monsieur Wehner, Monsieur Adenauer, à cette époque, faisaient partie du Comité. Depuis, Monsieur Brandt, Monsieur Erler. Et n'oubliez pas qu'en 57, le Marché commun a été voté presque à l'unanimité par le Bundestag, ce qui a grandement facilité le vote par les autres pays, et en particulier par la France. Je crois donc que ce travail constant, auquel sont associés l'ensemble des partis politiques et des syndicats, pour la construction de l'Europe, est utile. Je crois avoir répondu à la question que vous me posez : qu'est ce que le Comité et à quoi sert-il ? , voilà.

Track 8, 4'47" : Q : Merci Monsieur le Président.

Track 9 : [rush].

Track 10, 0'09" : reprise de question : Après l'échec de la CED, comment la relance a-t-elle débutée ?

Track 10, 0'13" : JM : D'abord je dois dire que l'échec de la CED a été extrêmement regrettable, et que nous en voyons tous les jours les conséquences. Ça n'empêchera pas la construction de l'Europe, mais ça l'a ralentie. Après cet échec, j'ai décidé de quitter la Haute Autorité. Parce que la Haute Autorité, par ses fonctions même, était limitée au charbon et à l'acier. Or, il fallait en même temps, et une relance européenne, parce que les gens croyaient, à l'époque, après la CED que l'affaire européenne était terminée, et d'autre part, il fallait commencer ce qui, à mon avis, était la prochaine étape : la constitution d'un marché commun s'étendant à tous les produits, comme c'est le cas aujourd'hui.

Je démissionnai de la Haute Autorité, et j'ai eu à ce propos, avec des hommes politiques des six pays, de nombreuses conversations. En particulier avec Monsieur Spaak. Ces conversations ont abouti à l'élaboration de ce qui est devenu la proposition Benelux aux autres gouvernements, et qui a été soumise aux discussions de Messine. En même temps,

pour soutenir cet effort européen, qui nécessite un effort de tous les jours, j'ai constitué le Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe.

Track 10,1'52" : Q : C'est quoi ?

Track 10, 1'53" : JM : Le Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe est un comité d'action politique, qui est composé des partis politiques des différents pays, sauf des communistes qui ont toujours été contre l'Europe unie, et des syndicalistes : la DGB, les syndicats libres, aussi bien chrétiens, des différents pays. Je dois dire que dans cet effort de l'organisation de l'Europe, depuis le premier jour, les syndicalistes ont joué un rôle essentiel. Et en Allemagne, depuis le premier jour, ils ont appuyé la construction européenne. Non seulement ils faisaient partie de ce Comité en 1955, mais les socialistes aussi, je parle des Allemands maintenant, Monsieur Wehner, Monsieur Adenauer, depuis Monsieur Brandt et Monsieur Erler. Mais en outre d'eux, il y avait des hommes politiques des différents pays, Monsieur Mollet, Monsieur Maurice Faure dont vous connaissez le rôle très important dans la construction européenne, Monsieur Fanfani, Monsieur Lefèvre qui est actuellement Président du Conseil. Ce groupement a poursuivi l'action européenne, a donné son appui aux gouvernements d'une manière constante.

Track 10, 3'24" : Q : Et ça a facilité

Track 10, 3'26" : JM : Ça a facilité énormément toutes les actions successives, et surtout la ratification du Marché commun en 1957. N'oubliez pas qu'en 1957, le Bundestag a voté presque à l'unanimité le Marché commun. Le fait que le Bundestag ait voté presque à l'unanimité à cette époque, qui était près des vacances et avant les élections allemandes, a facilité énormément la ratification dans les autres pays et en particulier la France.

Track 11 : [réglages].

Track 12, 0'00" : Q : Le Comité a aussi voulu associer l'Angleterre à l'Europe. A votre avis, quelle est pour cela la condition essentielle ?

Track 12, 0'13" : JM : La condition essentielle c'est les Anglais, parce que je pense, et le comité est d'avis, que la participation anglaise à l'organisation de l'Europe est absolument essentielle. Pour le faire, c'est difficile. C'est difficile parce que les Anglais, beaucoup d'Anglais je dois dire, ont sur le développement de leur propre pays et leur ajustement aux conditions du monde des vues différentes des nôtres.

Tous ces pays d'Europe, nous devons le reconnaître, ont été, à un moment donné de cette dernière guerre, défaits. Ils ont tous subi l'humiliation de l'occupation. La nécessité de s'unir était évidente. Nous devons reconnaître et comprendre que les Anglais ont une situation différente. Ils n'ont pas connu tous ces malheurs, et ils éprouvent une difficulté à s'ajuster, tandis que cet ajustement était devenu pour nous une nécessité. Ils croient, certains d'entre eux, que l'Angleterre peut continuer à rechercher des lois nationales correspondant aux gloires du passé, et s'ajuster au monde qui change. Je ne le crois pas. Je crois que tant pour elle-même que pour nous, la nécessité de la participation de l'Angleterre est évidente. Non seulement si l'Angleterre se joignait à l'Europe nous aurions un ensemble de population qui représenterait 225 millions d'habitants, mais encore l'Angleterre, et il faut le reconnaître, a un sens des institutions et de la démocratie qui est nécessaire à la construction de l'Europe. Je ne dis pas que nous ne l'avons pas, mais je dis qu'elle l'a plus que nous. Alors nous nous trouvons en face de ce problème. Je crois que les Anglais, je l'espère, je le souhaite, graduellement, changeront, changent de point de vue. Je souhaite aussi vivement que les Européens comprennent la nécessité d'avoir l'Angleterre avec nous. Je crois que ce que nous pouvons faire de mieux, pour hâter ce jour, c'est de réussir.

Track 13 : [réglages].

Track 14, 0'00" : Q : Les Etats Unis, Monsieur le Président, ont dès le début soutenu l'entreprise européenne. Avez vous des souvenirs personnels qui montrent leur intérêt ?

Track 14, 0'11" : JM : Foster Dulles, qui comme vous le savez a été le Secrétaire d'Etat des Etats Unis pendant longtemps, ... nous étions amis depuis trente ans. C'était un homme très religieux, qui considérait que l'essentiel

était la liberté, ce qui explique son attitude dans bien des cas lorsqu'il était Secrétaire d'Etat. Je me souviens, quand j'étais à Washington, pendant la guerre, j'étais membre du Comité anglais d'approvisionnement. Il était venu me voir dans mon bureau et nous regardions la carte de l'Europe et du monde, et il me disait qu'il n'est pas possible de maintenir la liberté si l'Europe ne s'unit pas. La même pensée, exprimée autrement, se retrouve chez le Général Eisenhower. Lorsqu'il était ici Commandant en chef des armées alliées comme vous le savez, je le voyais assez fréquemment, et il m'a dit souvent « Si l'Europe s'unit, nous pourrons organiser la paix, si elle ne s'unit pas, nous aurons la guerre. ».

Mais pour qu'elle s'unisse, pour que l'Europe unie puisse, avec l'Amérique, avoir l'influence pour l'organisation de la paix qui est indispensable, il faut qu'elle établisse, avec les Etats Unis, et il faut que les Etats Unis établissent avec elle, un partnership à égalité. C'est à dire que l'Occident s'unisse, et ainsi pourra être abordée et traitée la question essentielle de l'organisation d'une coexistence pacifique entre l'Ouest, c'est à dire l'Europe et les Etats Unis, et l'URSS. [Ceci pour] qu'on puisse traiter alors les problèmes en face desquels nous sommes, et en particulier le problème de l'union des Allemands, dans la Communauté européenne. Allemands qui sont aujourd'hui, malheureusement, divisés entre l'Est et l'Ouest.

Track 14, 3'09" : [réglages].

Descripteurs

- Allemagne, réunification
- Benelux, propositions
- Bundestag
- Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe
- Comité anglais d'approvisionnement
- Commission européenne
- Commission de contrôle alliée
- C.E.C.A. (Communauté du charbon et de l'acier)
- C.E.D. (Communauté européenne de défense)
- Conseil des ministres
- D.G.B. (syndicat allemand)
- Euratom
- Europe et Grande Bretagne : entrée dans le Marché commun
- Europe et Etats Unis : relations futures
- Europe et U.R.S.S. : relations futures
- France et Allemagne : partenariat
- Institutions
- Marché Commun, ratification
- Messine, conférence
- Paix, organisation
- Plan Schuman :
- Circonstances d'élaboration
- Objectifs
- Syndicats ouvriers allemands.
- Traités de Rome.

Personnalités :

- ADENAUER, Konrad.
- BRANDT, Willy.
- DULLES, John Foster.
- EISENHOWER, Général Dwight.
- ERHARD, Ludwig.
- ERLER, Fritz.

- FANFANI, Amintore.
- FAURE, Maurice.
- HALLSTEIN, Walter.
- HIRSCH, Robert.
- KOHNSTAMM, Max.
- LEFEVRE, Théo.
- MOLLET, Guy.
- SCHUMAN, Robert.
- SPAAK, Paul Henri.
- URI, Pierre.
- VAN HELMONT, Jacques.
- WEHNER, Herbert.